Rouleau De Pictogrammes D'obligation Iso En 7010 - Visière De Protection Obligatoire - M013

Référence : A2181809

DESCRIPTION :

En **vinyle à adhésif permanent**, disponible en dimensions ø25, ø50 ou ø100 mm.

En rouleau de 250 étiquettes, notre pictogramme **ISO 7010 M013** permet d'indiquer, aux salariés et aux visiteurs qu'il est obligatoire de porter une visière de protection.

Il respecte la norme ISO 7010 afin de **délivrer un message harmonisé et international** compréhensible par tous.

INFORMATION PRODUIT

Rouleau de Pictogrammes d'Obligation ISO EN 7010 "Visière de protection obligatoire" M013

Disponible en rouleau de 250 étiquettes à adhésif permanent. Ces étiquettes peuvent **être placés sur des cartons, de la marchandises ou encore des machines** pour que les salariés ou visiteurs puissent avoir connaissance des interdictions

Notre pictogramme **M013 Visière de protection obligatoire** permet de signaler les zones où il est obligatoire de porter une visière de protection pour éviter tout dommage au tissu oculaire et pour protéger le visage. C'est le cas lors de l'utilisation d'outils créant des poussières ou bien lors de l'utilisation de matériel de soudure.

De plus, ce pictogramme est **conforme à la norme ISO 7010**, une norme internationale visant à l'**harmonisation de la signalisation de sécurité** pour la délivrance d'un message universel compréhensible par tous.

L'utilisation de rouleaux de pastilles permet d'**apposer rapidement des informations** sur des documents, des produits, des boites ou encore des cartons pour **rappeler aux salariés et aux visiteurs qu'il est obligatoire porter des équipements de protection individuelle**, dits **EPI**, **par mesure de sécurité**.

Caractéristiques

- **Matière :** Vinyle
- **Format :** Rond
- **Coloris :** Bleu
- **Pictogramme ISO 7010 :** M013 - Visière de protection obligatoire
- **Coloris Pictogramme :** Blanc
- **Dimensions** :
  - ø25 mm
  - ø50 mm
  - ø100 mm

Norme ISO 7010

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2181809 Diamètre (en mm) - 25

Réf. A2181909 Diamètre (en mm) - 50

Réf. A2182009 Diamètre (en mm) - 100